19 novembre 2001 **01.159**
ad 01.036

Postulat du groupe libéral-PPN

Pour privilégier l'interdisciplinarité et la communication en matière d'offre sociale

On sait que les personnes en difficulté bénéficient souvent de l'appui de différentes aides et services.

Une communication simple et transparente entre les services est souhaitable.

Par ailleurs, pour l'usager il peut être pénible et fastidieux de passer d'un guichet à l'autre ou de multiplier la réponse à des questionnaires.

Des données complètes et communes permettraient une économie de temps et d'énergie, autant pour les professionnels que pour les usagers (pas de perte d'information, pas de répétition de démarches administratives, mise à jour rapide, …)

Aussi les soussignés demandent au Conseil d'Etat:

– d'étudier les voies et moyens pour créer un dossier informatisé d'usager auquel les différents intervenants d'une même situation puissent avoir accès;

– dans le même temps étudier la pertinence d'un guichet unique.

Il est souhaitable que les services communaux, voire privés, soient partenaires à la réflexion.

Les limites de cette proposition résident dans la protection des données et le consentement de l'usager concernant la transmission des informations.

Signataires: I. Opan-Du Pasquier, M. Surdez, M. Amstutz, F. Meisterhans, G. Bosshart, E. Bernoulli, T. Humair, J.-M. Haefliger, R. Burkhard, U. de Meuron, A. Obrist, A. Grandjean, C. Zweiacker, M. Barben, V. de Montmollin, F. Monnier, J. Besancet, J. Martin, J. Walder et C. Blandenier.